



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Instabilité et droits de l'homme en Guinée

Question écrite n° 34524

Texte de la question

M. Guillaume Vuilletet alerte, en sa qualité de membre du groupe d'amitié franco-guinéen, M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères quant à la situation politique qui prévaut actuellement en Guinée. En effet, la très forte contestation au sujet de la sincérité des résultats de l'élection présidentielle guinéenne du 18 octobre 2020 a ouvert une période de grande instabilité politique et sociale. En effet, après une élection très contestée en Guinée, le pouvoir a décidé de l'emprisonnement illégal de plusieurs membres de l'opposition guinéenne, y compris des haut-responsables de l'UFDG, dont Chérif Bah (vice-président). Il y a un mois, l'Union européenne est sortie de sa réserve en annonçant que « des interrogations demeurent quant à la crédibilité du résultat, notamment en ce qui concerne la remontée des procès-verbaux et le décompte final des votes ». Il lui demande si et comment la France compte peser dans un processus d'apaisement, et compte appeler à la libération immédiate d'opposants dont le « tort » est d'avoir mis en doute les résultats de cette élection.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34524

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er février 2021

Question publiée au JO le : [1er décembre 2020](#), page 8577

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)